



# DÉLIBÉRATION

## du 16 février 2023

Présents : 20 Excusés : 7 6 pouvoirs Absents : / Votants : 26 En exercice : 27	<p><b>L'an deux mille vingt-trois, le seize février</b>, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire</b>.</p> <p><b>Étaient présents</b> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, M. Cédric DOTTOR, Mme Estelle GOIMBAUD, Mme Anne-Marie HENRY, M. Philippe JAHAN, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, Mme M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIÉ, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU.</p> <p><b>Étaient absents excusés</b> : Mme Noëlle BICHON (ayant donné pouvoir à Mme Anne-Marie HENRY), Mme Sandrine BRANCHEREAU (ayant donné pouvoir à M. Fabrice PAYEN), Mme Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Mme Estelle GOIMBAUD), M. Damien GUILLON (ayant donné pouvoir à M. Philippe JAHAN), Mme Isabelle LÉAUTÉ (ayant donné pouvoir à M. Bruno BENOIT), Mme Marina LUCAS (ayant donné pouvoir à M. Bruno CHICOISNE), Mme Sandrine MARTIYN.</p> <p><b>Assistait également au titre des services</b> : Philippe RENAUD, DGS</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO</p> <p><b>Date de la convocation</b> : 10 février 2023</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <b>21 FEV. 2023</b> Publiée, le <b>22 FEV. 2023</b> Notifiée, le	
Délibération n°23.1.6	<b>AFFAIRES GÉNÉRALES</b> <i>Modification de la composition de la commission extra-municipale culturelle</i>

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal ses délibérations du 21 juillet, du 15 septembre 2020, 2 novembre 2021 et 17 mai 2022 fixant la composition de la commission extra-municipale culturelle.

Il convient d'apporter certaines modifications à la composition de la Commission :

- Madame Sandrine MARTINY ayant intégrée le Conseil Municipal, elle devient membre de la commission municipale Spectacle Vivant – Évènementiel ;
- **Monsieur Cyril PORTALES souhaite apporter son aide bénévolement à la saison culturelle, notamment pour la partie technique. Il est donc proposé de l'intégrer à la commission extra-municipale culturelle.**

*Après avoir entendu cet exposé,*

*Vu les articles L2121-29 et L2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*Considérant l'exposé présenté ;*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité :**

► **DÉSIGNE** Monsieur Cyril PORTALES en tant que membre de la commission extra-municipale culturelle pour le mandat 2020 - 2026 ;

► **FIXE** la composition de la commission extra-municipale de l'action culturelle et festive comme suit : Madame Nicole LEGRAS ; Monsieur Fernand LEGRAS ; Monsieur Claude LEMAITRE ; Madame Claudie LEMAITRE ; Monsieur Jean-Yves RICHARD ; Monsieur Michel HENRY ; Monsieur Jean-Bernard GARREAU ; Madame Marie-Line ORHON ; Monsieur Bruno ORHON ; **Monsieur Cyril PORTALES**

Pour extrait conforme au registre »

Le Maire,  
Nadine YOU

Florence DRAKE DEL CASTILLO  
Secrétaire de séance

